

# CALENDRIER

jusqu'au  
15 janvier 2021



## DÉPÔT DES DOSSIERS

dans les directions  
régionales  
de l'alimentation,  
de l'agriculture  
et de la forêt  
(DRAAF ou DAAF)

du 18 janvier  
au 15 mars 2021

SÉLECTION   
RÉGIONALE  
d'un lauréat  
par région

du 16 mars  
au 5 avril 2021



## SÉLECTION NATIONALE

parmi les lauréats  
régionaux pour  
les 3 catégories :  
> bioénergies  
> matériaux biosourcés  
> chimie du végétal

fin avril 2021

REMISE DES  
TROPHÉES 

aux lauréats  
nationaux



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE L'ALIMENTATION

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

PARTICIPEZ AU CONCOURS 2020-2021

# LES TROPHÉES DE LA BIOÉCONOMIE

Le ministère de l'Agriculture  
et de l'Alimentation récompense les projets  
de filières transformant les bioressources  
de façon innovante et durable !



Téléchargez le dossier de candidature sur :  
[agriculture.gouv.fr/les-trophees-de-la-bioeconomie](http://agriculture.gouv.fr/les-trophees-de-la-bioeconomie)  
Déposez votre projet jusqu'au 15 janvier 2021



BANQUE POPULAIRE

# Qu'est-ce que la bioéconomie ?

La bioéconomie constitue l'ensemble des activités économiques fondées sur les bioressources terrestres ou marines, végétales ou animales.

**Elle crée les conditions d'une transition des ressources fossiles vers du carbone renouvelable.**

La Banque Populaire s'engage à récompenser les 3 lauréats nationaux par les démarches suivantes :

- en les valorisant par des opérations de communication, destinées à les aider à faire connaître leur projet ;
- en leur apportant aide et conseil, en qualité d'opérateur bancaire de référence, afin de contribuer à développer leur projet.

BIOMASSE  
AGRICOLE

BIOMASSE  
FORESTIÈRE

BIOMASSE  
MARINE  
ET AQUACOLE

BIODÉCHETS



ALIMENTATION



MATÉRIAUX  
BIOSOURCÉS



CHIMIE  
BIOSOURCÉE



BIOÉNERGIE



# À qui s'adresse le concours ?

Aux structures qui respectent ces quatre critères :

- 🔄 **valoriser des bioressources de façon durable en de nouveaux débouchés non alimentaires**, s'inscrivant dans l'une des 3 catégories suivantes : bioénergies, matériaux biosourcés et chimie du végétal ;
- 🔄 **s'inscrire dans une démarche de filière** : mise en relation de l'amont et de l'aval (production, transformation, industrialisation, commercialisation), avec création de valeur à tous les niveaux de la chaîne ;
- 🔄 **apporter une solution biosourcée innovante**, aboutie (au moins sous la forme d'un prototype), récente (moins de 5 ans), répondant à des attentes du consommateur ou de l'industriel utilisateur ;
- 🔄 **s'ancrer dans le territoire national** en contribuant à son aménagement et son dynamisme économique.

## Focus sur les lauréats nationaux 2019-2020



### **Catégorie matériaux biosourcés**

→ Instead-Mobilier brassé : recyclage des drêches de brasserie afin de fabriquer du mobilier design (tabourets de bar notamment, dans une logique d'économie circulaire).

### **Catégorie chimie du végétal**

→ AkiNaO : création de produits de biocontrôle (paillis végétal herbicide et biofongicide) en alternative à l'usage des phytosanitaires.

### **Prix coup de cœur du jury**

→ Lin et chanvre Bio : jean écologique à partir du chanvre (du pré au prêt-à-porter).